



Information préalable Consultation du public du Plan Climat avant adoption

La Communauté d'agglomération de Moulins s'est engagée depuis 2 ans dans l'élaboration de son **Plan Climat Air Energie Territorial**.

Le PCAET constituera la feuille de route de la collectivité pour agir sur son impact environnemental à travers la diminution des consommations énergétiques, l'augmentation de la part de production des énergies renouvelables, la qualité de l'air, la mobilité, etc.

La démarche construite par Moulins Communauté, accompagnée par le SDE 03 et en concertation avec les acteurs du territoire, a permis de définir une stratégie sur le long terme (2030-2050) et d'élaborer un plan d'actions à mettre en œuvre sur le court terme (6 ans).

Par délibération du 4 mars 2021, le Conseil communautaire a validé le projet de PCAET contenant son diagnostic territorial, sa stratégie et son programme d'actions. Ce projet de PCAET a été ensuite soumis aux avis des services de l'Etat (DDT, ARS et Autorité environnementale).

Conformément à l'article L 123-19 du code de l'environnement, l'ensemble des pièces constitutives du projet de PCAET et les différents avis seront mis à disposition du public par voie électronique durant 30 jours : **du 15 octobre 2021 au 15 novembre 2021**. Elles seront accessibles sur le site internet de Moulins Communauté www.agglo-moulins.fr.

Pendant cette période, ce dossier sera également déposé à l'accueil de Moulins Communauté, 8 place Maréchal de Lattre de Tassigny, 03000 Moulins, afin que chaque personne intéressée puisse en prendre connaissance de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.